

Annuaire Santé.fr de l'accessibilité des cabinets

Guide - v3 - Septembre 2023

Sommaire

- 1 Notre démarche
- 2 Présentation du formulaire
- 3 Liens vers la matrice de conversion et le formulaire
- 4 Boîte à outils de l'accessibilité
- 5 Contacts et partenaires



66 %¹ des personnes en situation de handicap sont confrontées à des difficultés d'accès aux soins.

Pour améliorer l'accès aux soins, construisons l'annuaire national de l'accessibilité des cabinets !

Pour proposer des solutions de soins à tous les publics, Santé.fr et APF France handicap s'associent autour d'un projet d'annuaire de l'accessibilité des cabinets, à **renseigner par les professionnels de santé** eux-mêmes. Conçu avec associations, ordres et acteurs de l'écosystème santé, rapproché du modèle descriptif du **bâti** développé par la Direction Ministérielle à l'Accessibilité, élargi à la question de l'**équipement** et de la **prise en charge** médicale, il ambitionne de **valoriser l'accessibilité des cabinets par handicap, comme par besoin spécifique**.

Parler la langue des signes française, proposer des visites blanches, disposer d'équipements permettant d'accueillir des patients obèses, pouvoir consulter en italien, avoir équipé ses escaliers et disposé des rampes d'accès... autant d'éléments qui peuvent faire une très grande différence ! Pour décrire tout cela et permettre aux publics concernés de trouver un professionnel qui saura les accueillir, un annuaire national, unique, exhaustif, était nécessaire : construisons-le ensemble.



¹ : Enquête IFOP pour APF France handicap (2022)

La démarche, en quelques mots

L'annuaire

Cet annuaire...

est renseigné **par les PS eux-mêmes, volontairement**
permet d'**améliorer l'accès aux soins** de tous en adressant tous les types de besoins
valorise ce qui peut l'être, du bâti à la prise en charge
est à **renseigner dès maintenant**, pour une ouverture en septembre 2023 sur Santé.fr et diffusion ultérieure en open data

Le formulaire

Pour apparaître dans l'annuaire, il suffit de renseigner un formulaire qui...

est **sécurisé** par accès Pro Santé Connect (CPS/e-CPS)
ne contient **aucune question obligatoire**
se complète **en 5 à 10 minutes**
est **accessible** directement à l'adresse
sante.fr/professionnel/connexion

Les publics concernés

Handicap moteur : fauteuil roulant, marche difficile
Handicap visuel : malvoyant, aveugle
Déficience auditive
Déficience intellectuelle
TSA
Handicap psychique
Obésité
Publics d'origine étrangère, ne parlant pas ou peu français

Participer à la constitution de cet annuaire **n'est pas une obligation** et il n'est **pas nécessaire de renseigner toutes les questions** du formulaire.

Il ne s'agit **ni d'une contrainte légale ni d'un contrôle** mais d'un projet visant à identifier des solutions pour tous les publics à besoins spécifiques.

Les données seront ouvertes au grand public en septembre 2023 dans le cadre d'une phase de consultation.

Annuaire Santé.fr de l'accessibilité des cabinets : améliorons l'accès aux soins pour tous !

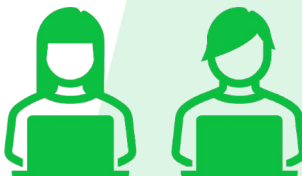
Vous êtes...



... Professionnel de santé

La suite de ce document est pour vous ! Vous y retrouverez notamment des explications sur la démarche, le formulaire de recueil des données et la façon dont vos réponses sont traduites.

Pour **accéder et renseigner le formulaire accessibilité** dès maintenant :
sante.fr/professionnel/connexion



... Utilisateur de l'annuaire

Patiencez ! Nous en sommes au recueil de l'information auprès des professionnels : l'annuaire proprement dit sera ouvert en septembre 2023.



... Représentants de professionnels, institutions, presse, partenaires

Relayez ! Pour que ce projet fonctionne, nous avons besoin du soutien de tous. Des outils de communication sont disponibles à l'adresse sante.fr/annuaire-accessibilite-pro-communication

Sommaire

- 1 Notre démarche
- 2 **Présentation du formulaire**
- 3 Liens vers la matrice de conversion et le formulaire
- 4 Boîte à outils de l'accessibilité
- 5 Contacts et partenaires

Le formulaire, en quelques mots

Décrire l'accessibilité, depuis l'extérieur du bâtiment jusqu'à la prise en charge

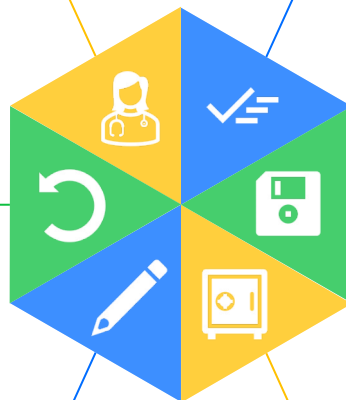
Le formulaire permet de décrire l'accessibilité de votre cabinet **depuis l'extérieur du bâtiment jusqu'à la prise en charge** de vos patients. Une **dizaine de minutes** suffisent pour renseigner le formulaire.

Vous vous êtes trompés dans l'une de vos réponses ?

Il vous est possible de revenir à la question précédente pour **modifier votre réponse**.

Vous gardez la main sur vos informations !

Dans tous les cas, vous **gardez la main sur l'information** **rendue publique** et pouvez choisir à tout moment de la **dépublier**. En fin de formulaire, il vous est possible de télécharger une fiche récapitulative du renseignement du formulaire.



Vous ne souhaitez pas répondre à une question ?

Aucune question n'est obligatoire, il vous est possible de **passer à la question suivante à tout moment**. Vous pouvez également nous signaler une erreur en cliquant sur « J'ai un problème avec cette question ».

Vous avez commencé le questionnaire mais n'avez pas le temps d'aller au bout ?

Toutes vos réponses sont enregistrées au fur et à mesure que vous les renseignez, vous pouvez donc **quitter le formulaire à tout moment pour y revenir plus tard**.

Vos informations sont sécurisées

Le formulaire Santé.fr de l'accessibilité des cabinets est accessible via la **connexion Pro Santé Connect avec une carte CPS ou e-CPS**. Un mode opératoire pour vous accompagner dans la connexion à Pro Santé Connect est disponible ici.

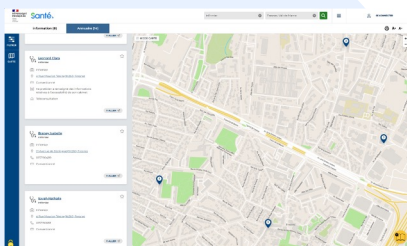


Pour accéder et renseigner le formulaire accessibilité dès maintenant : sante.fr/professionnel/connexion

Où vont les données collectées ?

L'annuaire sera rendu public le 20 septembre 2023. Une phase de consultation des publics et des PS durera jusqu'en janvier 2024 et permettra de confirmer le service rendu. Les données recueillies via le formulaire seront ultérieurement **disponibles en ligne sur Santé.fr, en open data et diffusées par divers autres canaux.**

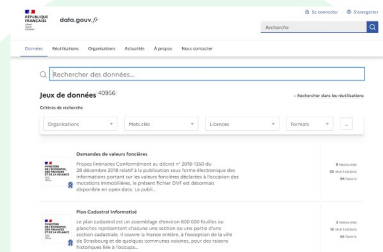
EN LIGNE



Santé.fr

Enrichissement de l'annuaire
Santé.fr, création de filtres
spécifiques accessibilité

EN OPEN DATA



Diffusion des données
brutes collectées

ET ENCORE

Sur accès libre

Diffusion des informations relatives au
bâti sur l'annuaire des ERP
(établissements recevant du public)
de la Délégation Ministérielle à
l'Accessibilité : acceslibre.beta.gouv.fr

Sur des sites partenaires

Cartes thématiques régionalisées à
intégrer sur sites tiers

Et en 2024

Nouvelles fonctionnalités, prise en
compte des retours utilisateurs

Sommaire

- 1 Notre démarche
- 2 Présentation du formulaire
- 3 Annuaire : affichage des réponses sur Santé.fr
- 4 **Liens vers la matrice de conversion et le formulaire**
- 5 Boîte à outils de l'accessibilité
- 6 Contacts et partenaires

Matrice de conversion et formulaire

Pour une meilleure compréhension du questionnaire et de son algorithme, vous pouvez consulter les deux fichiers suivants :



[Le formulaire](#)



[La matrice de conversion du questionnaire](#), présentant les informations affichées sur Santé.fr selon les types de handicap et les réponses apportées au formulaire

Sommaire

- 1 Notre démarche
- 2 Présentation du formulaire
- 3 Liens vers la matrice de conversion et le formulaire
- 4 **Boîte à outils de l'accessibilité**
- 5 Contacts et partenaires

Boîte à outils de l'accessibilité



Ressources concernant les personnes en situation de handicap :

- Retrouvez “Le petit memento sur le handicap” en cliquant [ici](#)
- Retrouvez le guide “Bien accueillir les personnes handicapées” en cliquant [ici](#)
- Retrouvez la plaquette “Bien accueillir les personnes handicapées” en cliquant [ici](#)



Ressources concernant l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) :

- Retrouvez le guide illustré de l'accessibilité des ERP en cliquant [ici](#)
- Retrouvez le guide “Les locaux des professions libérales : réussir l'accessibilité” en cliquant [ici](#)



Ressources à destination des professionnels de santé :

- Retrouvez des fiches conseil, offres de formation et expertise sur la prise en charge des patients en situation de handicap en cliquant [ici](#)
- Retrouvez la boîte à outils pédagogiques SantéBD (ressources pour comprendre et expliquer la santé avec des images et des mots simples) en cliquant [ici](#)
- Retrouvez le guide pratique “Accueillir des personnes en situation de handicap dans les établissements de santé” en cliquant [ici](#)
- Retrouvez le livret “A chaque handicap, son accompagnement en cabinet libéral” en cliquant [ici](#)

Sommaire

- 1 Notre démarche
- 2 Présentation du formulaire
- 3 Liens vers la matrice de conversion et le formulaire
- 4 Boîte à outils de l'accessibilité
- 5 **Contacts et partenaires**

Contacts



Responsables projet



Geoffroy Filho-Deviers
Directeur de projets
Responsable annuaires Santé.fr
[Ministère des Solidarités et de la Santé](#)
Délégation du Numérique en Santé
Service Public d'Information en Santé
geoffroy.filho-deviers@sg.social.gouv.fr



Cécile Cordonnier
Chargée de projet – Annuaire de
l'accessibilité des cabinets médicaux et
paramédicaux
[APF France handicap](#)
Direction développement associatif et
politiques d'inclusion
cecile.cordonnier@apf.asso.fr



Crédits photographiques

New Africa, KrakenImage, Elnur, Adam Wasilewski

**Annuaire Santé.fr de l'accessibilité des cabinets :
améliorons l'accès aux soins pour tous !**

Pour accéder et renseigner le formulaire accessibilité dès maintenant : sante.fr/professionnel/connexion

Instances représentatives ayant contribué à l'élaboration du formulaire

► Usagers :

- CRAIF (Centre Ressources Autisme IDF)
- AVH : Association Valentin Haüy
- La Parole aux sourds
- Les papillons Blancs de Paris
- Unafam PDL
- URAPEI PDL
- Centre Ressources Handicap Psychique PDL
- ANPSA : Association Nationale pour les Personnes SourdAveugles
- L'Unité d'Information et des Soins des sourds de l'hôpital de la Pitié SalpêtrièreCollectif National des Associations d'Obèses - CNAO
- Réseau de Services pour une Vie Autonome - RSVA

► Professionnels :

- Conseil national de l'Ordre des médecins - CNOM
- CHU d'Angers
- Acsodent



Avec le soutien de la Délégation ministérielle à l'accessibilité - DMA